

Représentation sociale du milieu marin et iconographie du territoire chez des élus de communes littorales françaises

Béatrice Le Moel, Pascal Moliner et Thierry Ramadier

Volume 15, numéro 1, mai 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035738ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Moel, B., Moliner, P. & Ramadier, T. (2015). Représentation sociale du milieu marin et iconographie du territoire chez des élus de communes littorales françaises. *VertigO*, 15(1).

Résumé de l'article

Dans cette étude, on a demandé à des élus (n =141) de communes littorales (n =39), réparties sur 4 zones géographiques (Atlantique, Languedoc-Roussillon, Manche et Provence Alpes Côte d'Azur) de dessiner la carte de leur territoire communal. Les participants devaient ensuite réaliser deux tâches d'association verbale destinées à explorer leurs représentations du territoire marin de leur commune. L'analyse des associations verbales (Analyse de classification hiérarchique et analyse de similitude) fait apparaître trois types d'ancrage de la représentation du territoire marin. À partir de ces différents ancrages, on identifie trois sous-groupes d'élus. L'analyse du contenu des dessins montre que selon leur ancrage de la représentation du territoire marin, les élus ne produisent pas les mêmes types de dessins. Ces résultats apportent des éléments de validation à l'hypothèse d'un lien entre représentations (sociales ou spatiales) et iconographie. Mais la recherche suggère aussi une méthodologie originale pour l'étude des significations sociales associées aux territoires.



Béatrice Le Moel, Pascal Moliner et Thierry Ramadier

Représentation sociale du milieu marin et iconographie du territoire chez des élus de communes littorales françaises

Introduction

- 1 Nombre de recherches menées dans le cadre de la théorie des représentations reposent sur le postulat implicite de l'existence d'un lien entre représentations sociales et représentations iconographiques (Rosa et Farr, 2001 ; Devine-Wright et Devine-Wright, 2009 ; Milgram et Jodelet, 1976 ; Moliner, 1996, 2008, 2010 ; Orne-Gliemann, 2011 ; Rose, 1996). Généralement, les méthodologies mises en œuvre dans ces recherches s'inspirent de ce postulat et le plus souvent, ces méthodologies s'avèrent d'un grand intérêt. Pourtant, à ce jour, rares sont les éléments empiriques qui sont venus confirmer la réalité du lien entre représentations sociales et représentations iconographiques. Dans le présent travail, on s'attache à explorer les arguments théoriques qui permettent d'établir des correspondances entre représentations sociales, représentations spatiales et représentations iconographiques du territoire. Cette exploration débouche sur la formulation d'une hypothèse opérationnelle qui est mise à l'épreuve dans une population d'élus de communes littorales.

Élus, communes littorales et milieu marin

- 2 En tant qu'espace de rencontre entre la terre et la mer, le littoral a la particularité d'être en perpétuelle évolution hydro-géomorphologique, mais aussi d'être observable sur une échelle de temps humain. Désormais, ce mouvement progressif est également induit par les effets du réchauffement climatique. Les scientifiques s'accordent à prévoir une augmentation du niveau de la mer (valeurs moyennes de 1 m à 5 m à l'horizon 2100) qui, conjuguée aux phénomènes météorologiques marins ou pluviométriques extrêmes, est porteuse de nombreuses menaces comme l'augmentation des érosions, les inondations et intrusions salines, la remise en cause d'aménagements et d'ouvrages de défense (digues, polders, ports), la destruction d'habitats, etc. Face à ces menaces, les pouvoirs publics imaginent aujourd'hui des dispositifs permettant d'identifier le nouveau « domaine public littoral » à partir des zones qui seront progressivement submergées, et de repenser cette frange littorale comme un espace-tampon protégeant les zones urbaines arrières, en développant des méthodes de « relocalisation des biens et activités » originales, sécurisées et équitables. La notion de Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), une catégorie de l'action publique, est une réponse à ces défis. La GIZC renvoie à une conception homogène et continue du littoral où mer et terre ne se distinguent pas, où homme et nature se fondent, où activités économiques et développements écologiques s'articulent (Lefebvre et al., 2010 ; Drobenko et Ghézali, 2013). Mais pour les élus des communes littorales, qui participent à l'élaboration des dispositifs de protection, cette problématique s'accompagne d'une nouvelle difficulté. Il s'agit en effet d'envisager le milieu marin comme partie intégrale du territoire communal. Or, de par sa topologie, le milieu marin est un objet physique non terrestre, sans délimitation, et dont on ne peut directement percevoir qu'une surface. C'est en outre un objet porteur de nombreux enjeux économiques et environnementaux qui concernent différents groupes sociaux (habitants, touristes, plaisanciers, pêcheurs, etc.). On reconnaît donc aisément que, pour les élus de communes littorales, la plupart des caractères du milieu marin, à savoir la non familiarité de l'objet, sa complexité et les enjeux sociaux qu'il génère désormais font vraisemblablement de lui un objet de représentation sociale (Moliner, 1993 ; Gueben-Venière, 2011).

Représentations sociales et représentations spatiales.

- 3 Selon Moscovici (1961), les représentations sociales (RS) se définissent comme des « univers d'opinions » relatifs à certains objets de notre environnement. À leur propos, Jodelet (1984)

parle de « savoir de sens commun » et Abric (1994) les décrit comme des systèmes d'interprétation de la réalité. Roussiau et Bonardi (2001, p. 19) précisent ces définitions en écrivant : « une représentation sociale est une organisation d'opinions socialement construites relative à un objet donné, résultant d'un ensemble de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques propres à son ou ses groupes d'appartenance ». Moscovici (1961) insiste également sur le fait que si la représentation d'un objet est sociale, c'est parce qu'elle n'est pas une construction sociocognitive identique dans tous les groupes. Autrement dit, les objets de RS constituent des enjeux dans les interactions sociales (Moliner, 1993). En conséquence, Doise (1986) ajoute que les RS d'un groupe déterminent les prises de position de ce groupe et participent ainsi à sa relation avec les autres groupes. Sur un plan empirique, une RS se présente comme un ensemble d'opinions, d'informations et de croyances dont certaines font l'objet de larges consensus dans un groupe social donné (Rateau et al., 2010).

4 Les représentations spatiales sont aussi envisagées comme des représentations sociales (Jodelet, 1982 ; Abric et Morin, 1985 ; Ramadier, 2002 ; Marchand, 2005, Depeau et Ramadier, 2011). Cependant les modèles théoriques de la psychologie environnementale, en s'appuyant sur une polémique qui a traversé un temps la psychologie cognitive, envisagent la représentation de l'espace selon deux modalités qui entretiendraient des correspondances : l'une d'elles serait de nature conceptuelle et l'autre de nature imagée et analogique à l'objet (Ramadier, 1997). La nature conceptuelle de la représentation s'appuie sur la pensée catégorielle et les significations qui supportent le système de catégories utilisé pour représenter l'espace. On retrouve ici les représentations telles qu'elles sont abordées en sociologie et en psychologie sociale, c'est-à-dire les représentations forgées à partir de croyances, d'évaluations, de significations socialement élaborées, ce que la psychologie environnementale appelle la cognition environnementale. La représentation analogique (ou en image) était initialement envisagée comme un résidu de la sensation et des perceptions par la tradition associationniste de la psychologie. Mais en définissant l'image comme le produit d'une activité symbolique, le cognitivisme envisage alors la distinction entre image et percept comme une différence de nature plutôt que d'intensité (Denis, 1989). Et la représentation analogique devient une conception plus abstraite qu'elle ne l'était à son origine, ce que la psychologie environnementale nomme maintenant la cognition spatiale. De cette polémique entre cognitiviste (la pensée en image) et behavioriste (la pensée sans image) surgit le modèle théorique du double codage (Paivio, 1971). Ce modèle stipule que l'image serait constituée de deux systèmes de codage de l'information qui fonctionneraient en parallèle et dont l'activation de l'un ou de l'autre dépendrait de la situation. Le premier système, appelé mode de représentation imagée, qui s'étaye sur l'expérience perceptive de l'environnement, est activé lorsque l'individu se réfère à des objets ou des événements concrets, alors que le second est un mode de représentation verbale qui s'appuie sur l'expérience langagière et symbolique. Ce dernier est activé lorsque la situation est plus abstraite. Néanmoins, ce modèle constitue un approfondissement de la représentation imagée en incluant la dimension symbolique et abstraite de l'information qui faisait défaut dans les modèles précédents. Finalement, Kosslyn et Pomerantz (1977) précisent que la complémentarité est d'ordre fonctionnel dans la mesure où la forme conceptuelle permet de stocker l'information en mémoire alors que la forme analogique ne permet que de l'utiliser en situation.

5 Ce modèle a incité la psychologie environnementale à développer d'un côté des recherches sur la cognition environnementale (les significations de l'espace géographique) et de l'autre des études sur la cognition spatiale (l'organisation spatiale des connaissances géographiques), ceci en postulant essentiellement que ces processus cognitifs sont le fruit de l'expérience individuelle, éventuellement de la culture (Heft, 2013). Dès lors, les liens entre cognition spatiale et environnementale n'ont pas été explorés, et d'autant moins selon une perspective de cognition sociale (Ramadier et Moser, 1998). Ainsi d'un côté, l'évidence d'une catégorisation de l'espace géographique a bien été démontrée (Hirtle et Jonides, 1985 ; Holding, 1992) et l'effet de barrières ou de frontières symboliques sur les distorsions spatiales a également été mis en évidence (Stevens et Coupe, 1978 ; Hirtle et Mascolo, 1986). Cependant bien que le

lien entre catégorisation et distorsion spatiales est établi, et que la catégorisation de l'espace géographique a régulièrement été envisagée comme une construction sociale (Tissot, 2011), les distorsions spatiales peinent à être envisagées également comme des constructions sociales, c'est-à-dire comme le produit des significations sociales de l'environnement, à l'exception de certains travaux sur la lisibilité sociale de l'espace (Ramadier, 1997, 1998, 2009). En effet, les distorsions spatiales sont généralement conceptualisées à partir des expériences, des connaissances subjectives de la localisation et des significations personnelles attribuées aux lieux.

- 6 Notons enfin qu'il est tout aussi difficile d'envisager un lien direct entre significations sociales et figuration de l'espace (Borja et al. 2010) que d'imaginer un lien direct entre traumatisme psychique et figuration onirique¹. C'est pourquoi les travaux sur la lisibilité sociale de l'espace géographique se sont surtout attachés à montrer que la lecture de l'espace repose sur des processus sociocognitifs qui se distinguent selon la multi-dimensionnalité ou non des caractères environnementaux qui donnent lieu à des significations construites. Pour le dire autrement, la difficulté de lecture de l'espace correspond à la difficulté qu'il y aurait à attribuer simultanément des significations physiques, sociales, fonctionnelles et d'usage aux éléments géographiques d'une représentation spatiale. C'est donc moins le contenu des significations que la structure des caractères environnementaux mobilisés qui importe.

Représentations et iconographie

- 7 Dans son ouvrage fondateur, Moscovici postule que l'émergence des RS repose sur deux processus fondamentaux. Le processus d'objectivation a pour fonction d'associer une image concrète à une signification abstraite, tandis que le processus d'ancrage a pour fonction d'injecter du sens dans une figure non familière. L'ancrage correspond en fait à l'inscription de nouvelles connaissances (issues d'une RS émergente) dans l'univers cognitif du groupe, permettant ainsi de rendre familier l'objet de RS. Ce processus se traduit par l'utilisation de cadres de références (points d'ancrage), qui conduisent les individus à raisonner sur l'objet à partir de préoccupations familiales. L'action simultanée des processus d'objectivation et d'ancrage aboutit à une forme de pensée naïve où s'associent des images et des significations. C'est ce qui conduit Moscovici à écrire que la « Représentation = figure/signification, entendant par-là qu'elle fait correspondre à toute figure un sens et à tous sens une figure » (1961, p. 63). On retrouve cette préoccupation dans la notion de « noyau figuratif » qui prend sa source, rappelons-le, dans les observations faites par l'auteur au cours des entretiens qu'il réalise sur le thème de la psychanalyse. Bien souvent en effet, les notions abstraites de la théorie psychanalytique sont évoquées par les individus comme des choses concrètes ayant une existence propre. C'est le cas pour les notions de « complexe » ou « d'inconscient ». Toutefois, pour Moscovici, le processus d'objectivation est surtout envisagé en termes d'images mentales que les individus associeraient à ces notions. Et de fait, certains travaux suggèrent bien que l'expression d'une RS peut s'accompagner d'un processus d'imagerie mentale (Moliner, 2008, 2010). Mais pour certains auteurs, le processus d'objectivation peut aussi reposer sur l'utilisation d'images concrètes (De Rosa & Farr, 2001). Et dans tous les cas c'est dans des rapports ou des enjeux sociaux spécifiques que le symbolisme de l'image fait écho aux significations de la représentation.
- 8 La théorie des RS contient de nombreux éléments permettant de supposer l'existence d'un lien entre ces dernières et la production iconographique des individus (De Rosa et Farr, 2001 ; Moliner, 1996). Ces éléments conduisent à penser que de la même façon que les RS différencient (plus qu'elles ne déterminent) les communications sociales, elles différencient les représentations figuratives (dessins, photographies, etc.) de l'environnement. C'est sur cette hypothèse que se fondent de nombreuses recherches utilisant des productions iconographiques (photographies, dessins ou schémas) pour accéder aux contenus des RS. Ou bien pour retrouver les traces des processus qui président à leur émergence. Tel est le cas par exemple de la recherche pionnière de Milgram et Jodelet (1976) sur les représentations de l'espace urbain, de celle de Gali et Nigro (1989) sur les représentations de la pollution, de celle de Rose (1996)

sur la maladie mentale ou enfin de celle de Devine-Wright et Devine-Wright (2009) sur les représentations du réseau électrique britannique.

- 9 Il semble donc aujourd'hui communément admis que l'étude des RS puisse faire appel à l'analyse de matériaux iconographiques. Pourtant, l'utilisation désormais relativement courante de ces matériaux ne doit pas nous faire oublier que le lien entre RS et iconographie n'a jamais vraiment fait à ce jour l'objet de démonstration convaincante. En effet, de par leur conception, les recherches qui se basent sur l'analyse de matériaux iconographiques pour mettre au jour des contenus représentationnels n'envisagent pas les conditions qui permettraient de falsifier l'hypothèse d'un lien entre RS et iconographie, puisqu'elles posent *a priori* l'existence de ce lien. De notre point de vue, la vérification de cette hypothèse doit emprunter une démarche inverse. Si les représentations sociales différencient les représentations figuratives de l'environnement, alors des groupes ayant des représentations différentes d'un même objet devraient produire des représentations figuratives différentes de cet objet. C'est cette nouvelle hypothèse que nous avons voulu mettre à l'épreuve dans la présente recherche.

Méthodologie

Participants

- 10 L'étude s'est déroulée auprès de 141 participants désignés comme élus de la commune soit en tant que Maire, soit en tant qu'adjoint(e) au Maire. L'adjoint au Maire dispose du pouvoir exécutif, il représente le Maire de la commune après avoir été élu par le conseil municipal. Le parti pris a été de dire que les adjoints au Maire au même titre que le Maire lui-même, au-delà de leurs délégations (tourisme, urbanisme, culture, environnement, port, jeunesse, sociale, etc.), administrent et agissent sur un territoire identique, celui de la commune. L'étude a été conduite dans les communes littorales des trois grandes façades maritimes de France Métropolitaine : la Manche/Mer du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée divisée elle en deux zones (Languedoc-Roussillon et PACA). Les communes ou secteurs géographiques ont en partie été choisis par les financeurs de l'étude (Agence de l'eau RMC, Conservatoire du Littoral) et en partie en fonction des opportunités d'enquête.
- 11 La répartition des 141 élus sur les 39 communes littorales s'effectue de la façon suivante : en Atlantique 35 élus ont été rencontrés sur 10 communes, en Manche 36 élus ont été rencontrés sur 15 communes, en PACA 35 élus ont été rencontrés sur 7 communes et en Languedoc-Roussillon 35 élus ont été rencontrés sur 7 communes. Les élus ont été identifiés par hasard via les sites Internet des communes. Tous les élus disposés à participer à l'enquête ont été rencontrés. Les entretiens se sont déroulés dans leurs bureaux respectifs, dans l'enceinte des mairies. Les passations étaient individuelles et les rendez-vous étaient pris préalablement par courriel et par téléphone.
- 12 Les participants ont accepté de leur plein gré de prendre part à ce travail de façon gracieuse. L'entretien durait entre une demi-heure et une heure, selon la disponibilité et l'envie des répondants. Les 141 élus sont âgés de 20 à 83 ans (âge moyen de 62.15 ans, écart-type de 10.17). Le groupe se compose de 45 femmes et 96 hommes. Pour 65 élus il s'agissait du 1^{er} mandat, pour 41 élus du 2^e mandat, et pour 35 élus du 3^e mandat ou plus. Le groupe d'élus a été reparti selon une catégorisation de cinq typologies de délégation selon le tableau.1 ci-dessous :

Tableau 1. Répartition des élus selon le thème de la délégation et la zone géographique.

Délégation	Maire et 1 ^{er} adjoint Vision globale	Économie	Aménagement - Équipement	Enfance- Jeunesse-Sport	Environnement – Risques - Cadre de vie
PACA	5	8	3	13	6
Languedoc	5	9	1	13	7
Manche	19	4	2	3	6
Atlantique	8	8	8	7	2
Total	37	29	14	36	21

Procédure

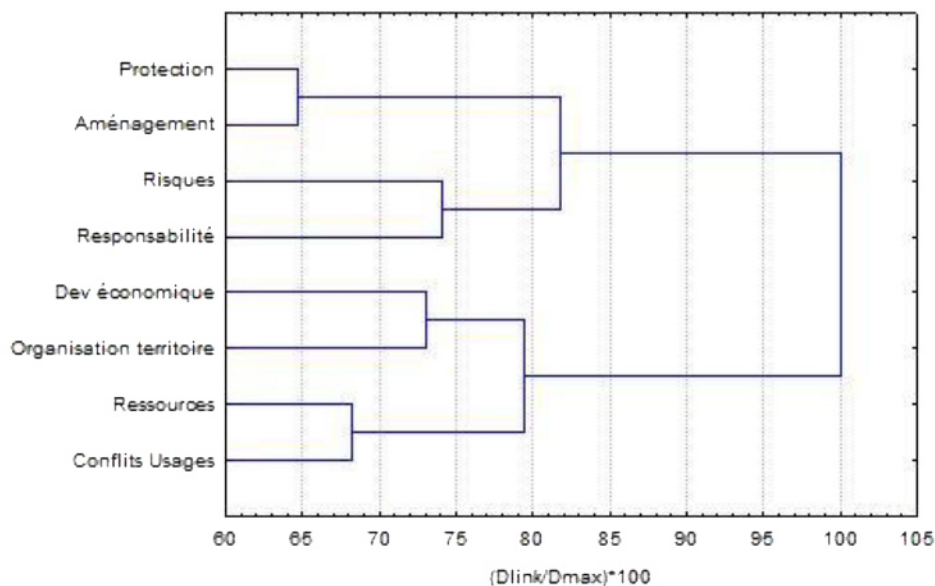
- 13 Le recueil de données s'est opéré en deux étapes : il portait sur la représentation spatiale du territoire communal d'une part et la RS de l'objet « zone marine communale » d'autre part. L'étude de la représentation spatiale était introduite par la consigne suivante : « *Je vous propose de tracer sur cette feuille de façon schématique, en quelques grandes lignes, une vue de dessus de la commune. Voici des feutres de différentes couleurs. Les mots et les chiffres ne sont pas autorisés, les symboles et pictogrammes le sont. Vous disposez de plusieurs minutes.* » Cette consigne se voulait précise, concise et rassurante afin de favoriser l'expression. Cette étape durait 10 minutes environ. Les participants réalisaient leur dessin sur une feuille blanche au format A3. Pour l'exploration des points d'ancrage de la RS du milieu marin, on demandait tout d'abord aux participants d'associer au territoire marin 4 termes choisis dans une liste de 8 (Risque, Conflits d'usage, Protection, Responsabilité, Ressource, Développement économique, Aménagement, Organisation des territoires). Ces termes avaient été identifiés comme de probables points d'ancrage de la représentation lors d'entretiens préalables. Ensuite, les participants devaient associer à chacun des 4 termes choisis 5 items parmi une liste de 40. Ces items avaient été identifiés lors d'entretiens exploratoires et reflétaient les contenus de la RS.

Résultats et discussion

Les points d'ancrage de la RS du milieu marin

- 14 Afin de saisir la logique des liens entre les différents points d'ancrage proposés aux participants, nous avons réalisé une classification ascendante hiérarchique (méthode de Ward avec distance euclidienne).

Figure 1. Analyse de classification hiérarchique des points d'ancrage de la RS du milieu marin.



- 15 Cette analyse fait clairement apparaître 2 classes. La première, qui regroupe les items « Protection », « Aménagement », « Risque » et « Responsabilité », semble renvoyer à l'idée d'une menace portée par le milieu marin. La seconde, qui regroupe les items « Développement économique », « Organisation du territoire », « Ressource » et « Conflits d'usages », semble plutôt évoquer l'idée de l'activité économique et de son organisation. Toutefois, on distingue qu'au sein de ces deux classes, les items se regroupent assez nettement en 2 sous classes. Cette partition conduit à supposer l'existence de quatre types d'ancrage de la représentation du milieu marin. Le premier renverrait à la notion de « Protection », supposant la réalisation ou pas « d'Aménagement ». Le second renverrait davantage à la question du « Risque » et de son pendant, la « Responsabilité » de l' élu. Le troisième à celle du « Développement économique »,

supposant « l'Organisation des territoires » et le dernier au thème de la « Ressource » et des « Conflits » qu'elle peut susciter.

Typologie des Élus

- 16 Sachant que les participants devaient indiquer 4 choix dans la liste d'items qui leur était proposée, et sur la base des résultats précédents, nous avons tenté d'identifier différents groupes d'élus selon les points d'ancrage qu'ils avaient mobilisés. Pour ce faire, on a calculé, pour chaque répondant, 4 scores résultants du nombre d'items choisis dans chacune des 4 classes d'ancrage identifiées. Sur la base de ces scores, nous avons procédé à une classification dynamique. Cette méthode consiste à construire des classes de répondants sur la base de leurs réponses à différents items. L'algorithme vise à maximiser les différences entre les classes pour ce qui concerne les scores moyens de ces items. Dans le cas présent, nous avons construit trois classes de répondants.

Tableau 2. Scores moyens des 4 classes d'ancrage selon des trois classes de répondants.

	Cluster1 n =71	Cluster2 n =34	Cluster3 n =31	F (2-133)	p
Protection/ Aménagement	1,81	1,14	1,29	26,81	<.001
Risques/ Responsabilité	0,81	0,38	2,00	165,04	<.001
Développement économique/ Organisation des territoires	0,77	1,97	0,41	146,52	<.001
Ressources/ Conflits d'usage	0,59	0,50	0,29	3,25	<.05

- 17 Ainsi qu'on peut le voir sur le tableau 2, la solution trouvée paraît globalement satisfaisante. On constate un effet simple significatif pour chacun des scores d'ancrage pris en compte par la classification. Ainsi, dans le premier sous-groupe (n =71, 52 % des élus), c'est l'ancrage « Protection-Aménagement » qui est privilégié, pour cette raison, nous le nommerons le groupe « Protection ». Dans le second (n =34, 25 %), c'est l'ancrage « Développement économique-Organisation » qui domine, nous le nommerons donc le groupe « Développement ». Enfin dans le troisième sous-groupe (n =31, 22 %), c'est l'ancrage « Risque-Responsabilité » qui est privilégié, nous le nommerons le groupe « Risque ».
- 18 On constate alors que les élus des trois sous-groupes se répartissent à peu près de la même façon en Languedoc-Roussillon, en PACA et en Manche (tableau 3). En revanche, en Atlantique, le groupe « développement » est sous-représenté et le groupe « risque » est sur représenté (Chi-carré = 15.53, dl =6, p<.02). On peut ici supposer que cette différence s'explique par l'impact de la tempête Xynthia à la Faute sur Mer qui a probablement marqué les esprits.

Tableau 3. Répartition des élus selon leur région et leurs types d'ancrage.

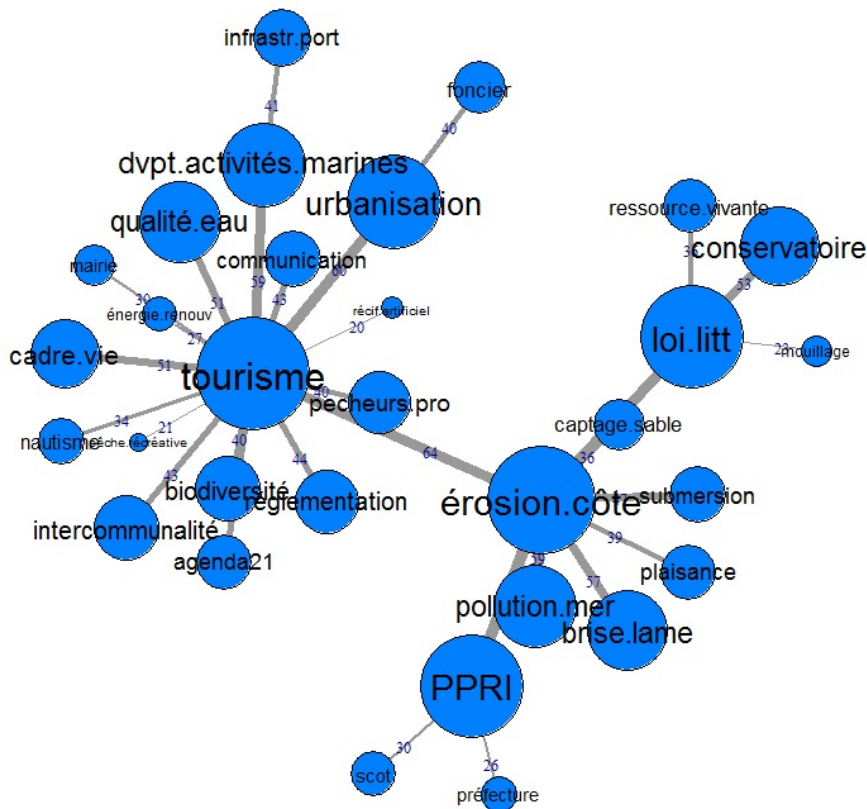
Régions	Sous-Groupes Élus		
	Protection	Développement	Risques
LANGUEDOC	50,00 %	35,29 %	14,71 %
PACA	65,71 %	22,86 %	11,43 %
ATLANTIQUE	54,29 %	8,57 %	37,14 %
MANCHE	37,50 %	34,38 %	28,13 %

- 19 Enfin, précisons que l'on comptabilise dans l'échantillon 23 communes avec une population inférieure à 5000 habitants, 7 communes entre 5000 et 10 000 habitants et 9 communes de plus de 10 000 habitants. Les petites communes, majoritaires, affichent rarement une étiquette politique marquée. On peut donc difficilement investiguer, dans notre cas, la relation entre la RS du milieu marin et l'orientation politique des élus. Pour une analyse des différences politiques, il serait nécessaire d'élaborer une enquête auprès d'élus de villes de plus de 50 000 habitants

Contenus de la représentation du milieu marin

- 20 Afin d'explorer les contenus de la RS du milieu marin, nous avons procédé à une analyse de similitude sur les choix effectués par les participants dans la liste des 40 items qui leur étaient proposés pour décrire les points d'ancrage qu'ils avaient désignés. Cette technique permet de dégager les co-occurrences fortes entre des items choisis ou produits par une population donnée (cf. Moliner, Rateau, Cohen-Scali, 2002). Afin de faciliter l'interprétation, nous n'avons pris en compte que les items ayant été choisis par au moins 30 % des participants ou les items dont les fréquences de choix entre les trois sous-groupes d'élus étaient significativement différentes. L'analyse fait nettement apparaître 2 regroupements distincts (figure 2).

Figure 2. Graphe de Similitude des items associés aux points d'ancrage de la RS du MM.



- 21 Un premier regroupement s'organise autour de l'item « Tourisme ». Si cet item ne divise pas les trois sous-groupes d'élus (71 % groupe « Protection », 76 % « groupe « Développement » et 61 % groupe « Risque »), on constate (tableau 3) que plusieurs items qui en sont proches donnent lieu à des choix différents. C'est le cas des items « Développement d'activités maritimes », « biodiversité », « infrastructures portuaires », « cadre de vie », « intercommunalité », « énergie renouvelable », « communication », « réglementation », « pêche récréative » et « mairie ».
- 22 Le second regroupement s'organise autour de l'item « Érosion de la côte ». Comme le montre le tableau 3, cet item divise significativement les trois sous-groupes d'élus. Par ailleurs, plusieurs items qui en sont proches donnent également lieu à des choix différents. C'est le cas des items « pollution en mer », « submersion », « mouillage organisé », « Scot » et « préfecture ».
- 23 En résumé, il semble que selon les points d'ancrage privilégiés par les trois sous-groupes d'élus, on distingue de nettes différences dans la RS du milieu marin (cf. tableau 3).

24 Dans le groupe « Protection » dominent les items « Érosion de la côte », « Pollution en mer », qui évoquent une certaine crainte, mais aussi les items « Développement d'activités maritimes » et « biodiversité », qui traduisent des préoccupations liées au tourisme. Dans le groupe « Développement », l'item « Développement d'activités maritimes » est également prédominant. Mais il s'accompagne des items « Cadre de vie » et « Intercommunalité », ce qui semble traduire des préoccupations tournées vers le tourisme et l'action en faveur de l'économie. Par ailleurs, dans ce sous-groupe, on constate que les items traduisant des préoccupations environnementales semblent être moins choisis (« Érosion côte », « Pollution en mer », « biodiversité », « Énergie renouvelable », « submersion »). Enfin, dans le groupe « Risque », les items dominants évoquent clairement des préoccupations environnementales (« Érosion côte », « Pollution mer », « Submersion »). Mais on constate aussi dans ce sous-groupe présente assez peu d'intérêt pour le développement économique (« Développement d'activités maritimes », « Infrastructures portuaires »).

Tableau 4. Comparaison des fréquences de choix pour les items qui distinguent significativement ou tendanciellement les groupes « Protection », « Développement » et « Risque ».

Items	Sous-groupes d'élus		
	Protection	Développement	Risque
érosion cote	0,66a	0,47 b	0,93c
pollutions mer	0,60a	0,32 b	0,61a
Développement activités maritimes	0,57a	0,64a	0,35b
biodiversité	0,52a	0,29 b	0,41ab
infrastructures portuaires	0,46a	0,44a	0,19b
cadre de vie	0,46a	0,64b	0,25c
intercommunalité	0,39a	0,64b	0,32a
énergie renouvelable	0,35a	<u>0,26a</u>	<u>0,09b</u>
communication	0,33a	0,35ab	0,54b
submersion marine	0,33a	0,29a	0,61b
mouillages organisés	<u>0,32a</u>	0,17ab	<u>0,16b</u>
Scot	0,30ab	0,47a	0,19b
réglementation	0,30a	<u>0,47b</u>	<u>0,67c</u>
préfecture	0,28ab	0,38a	0,16b
pêche récréative	<u>0,22a</u>	<u>0,08b</u>	0,16ab
mairie	0,22a	0,35ab	0,41b

Légende : Lorsque deux valeurs d'une même ligne n'ont aucune lettre en commun : Chi-carré $p < .05$. Lorsque deux valeurs d'une même ligne sont soulignées : Chi-carré $p < .10$

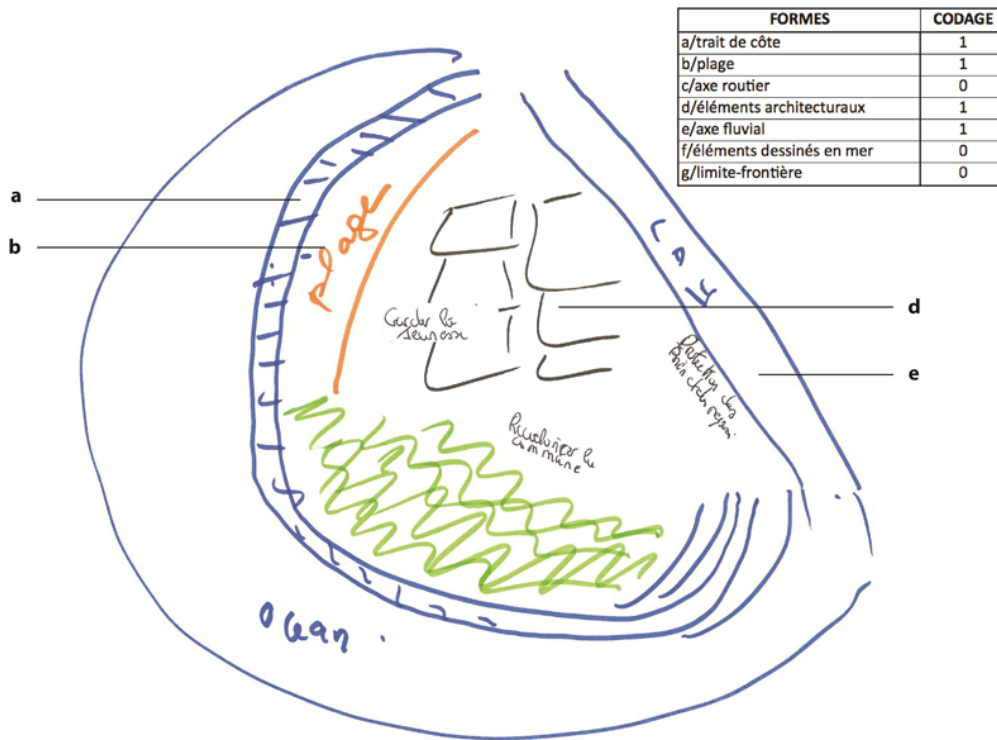
25 En conclusion de ces premières analyses, il nous semble donc raisonnable d'avancer que les représentations du milieu marin sont sensiblement différentes entre les trois sous-groupes d'élus identifiés.

Analyse des dessins

26 La méthode mise en œuvre s'inspire de la technique d'analyse « pré-iconographique » préconisée par Panofsky (1967). Il s'agit dans un premier temps d'identifier les différentes « formes » représentées sur les dessins. Une forme correspond à la représentation analogique d'un objet (une digue, un bateau, un immeuble, une route, etc.). Après une observation fine de chaque dessin, une liste des éléments dessinés a été identifiée. Dans un deuxième temps, l'ensemble de ces éléments a été regroupé en 7 catégories de formes : plage, trait de côte, éléments dessinés en mer (digues, épis, bateaux), axe routier, éléments architecturaux (immeubles), axe fluvial et limite-frontière de la commune (qui entoure entièrement, par un trait continu plein ou en pointillé, la partie terrestre de la commune à la façon d'une « bulle », marquant la séparation des autres communes limitrophes). Partant, chaque dessin a pu être caractérisé à partir du type de catégories de formes qu'il contenait. Pour une catégorie donnée, un dessin reçoit la note 1 s'il contient une ou plusieurs formes appartenant à cette catégorie.

Il reçoit la note 0 s'il ne contient aucune forme de cette catégorie. La figure 3 présente un exemple de codage.

Figure 3. Codage d'un dessin.

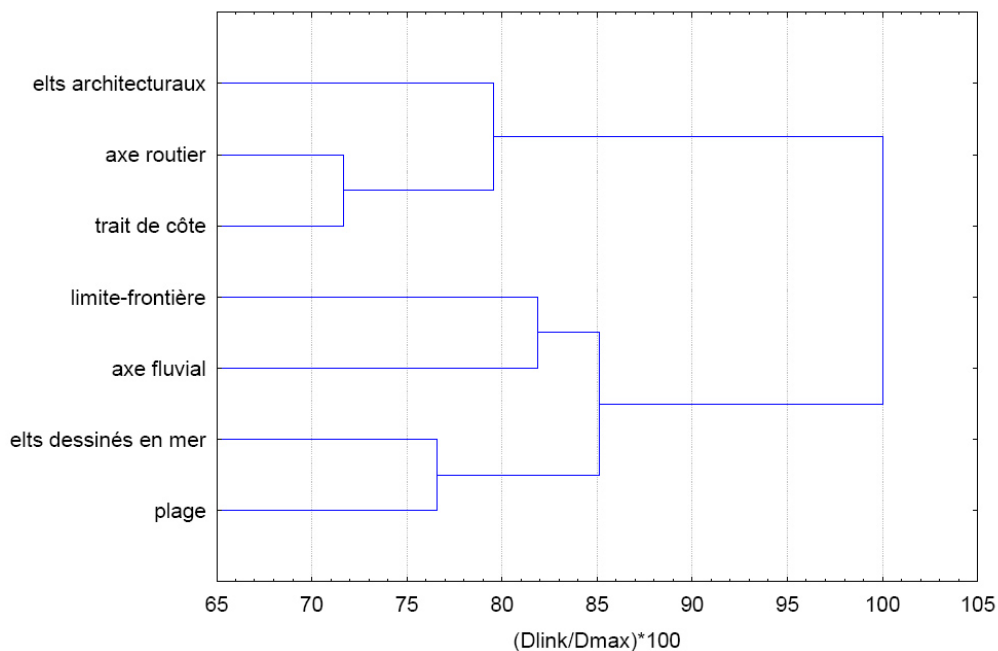


- 27 Dans un second temps, on s'est intéressés aux combinaisons de formes. Une combinaison de forme constitue un « motif ». Pour identifier ces motifs, nous avons eu recours à une Classification ascendante hiérarchique (méthode de Ward, distances Euclidiennes).

Ancrage de la représentation du milieu marin et contenus iconographiques

- 28 La CAH réalisée à partir du comptage de la présence de diverses formes dans les dessins fait apparaître deux classes (figure 4).

Figure 4. Analyse de Classification hiérarchique des formes identifiées sur les dessins.



- 29 La première regroupe trois formes. Deux d'entre elles sont explicitement référées à l'intérieur du territoire (routes, éléments architecturaux). La troisième marque une séparation entre l'espace terrestre et l'espace marin (trait de côte). Il semble donc que cette première classe renvoie à un motif « urbain ».
- 30 La seconde classe regroupe quatre formes agencées en deux sous-classes. La première d'entre elles regroupe deux formes explicitement référées à la mer (plage, éléments dessinés en mer). Selon nous, cette combinaison correspond à un motif « maritime ». La seconde regroupe des formes linéaires qui découpent l'espace (axe fluvial et limites-frontières). Assez difficile à interpréter, cette combinaison pourrait correspondre à un motif de sectorisation de l'espace (lignes de force). Les figures 5, 6 et 7 fournissent des illustrations de ces différents motifs.

Figure 5. Carte graphique au motif « maritime » présentant un espace marin important avec de nombreuses formes à l'intérieur de cet espace : îles, poissons, ports, activités de loisirs.



Figure 6. Carte graphique au motif « sectorisé » présentant peu de formes, mais beaucoup de lignes délimitant des espaces.

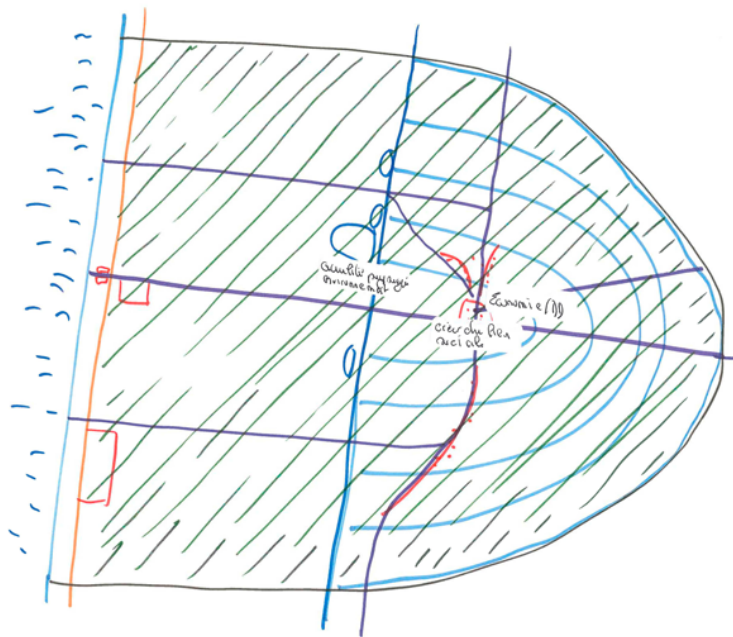


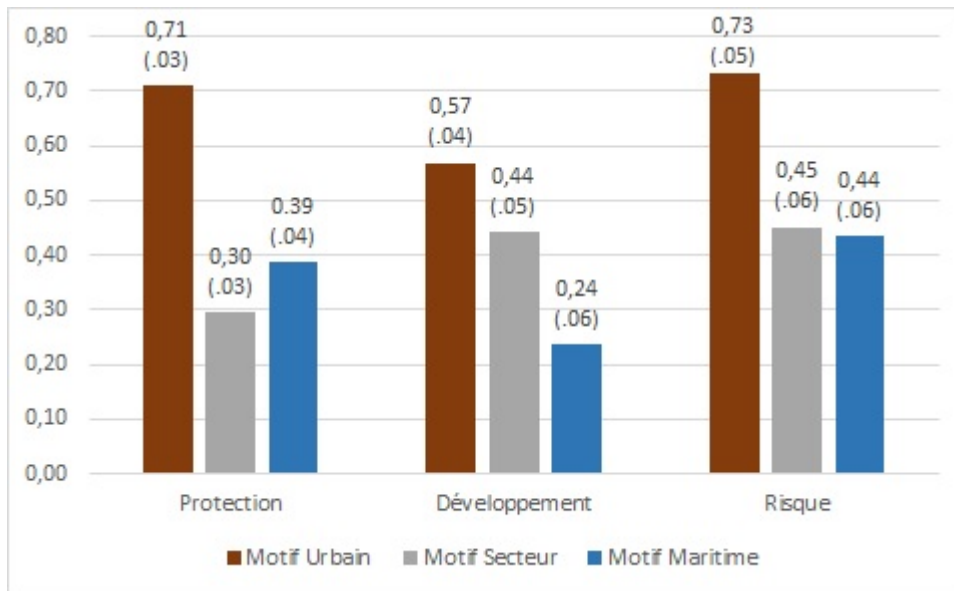
Figure 7. Carte au motif « urbain » focalisé sur l'espace terrestre avec les axes routiers et différents types d'éléments architecturaux.



31 Sur la base de cette analyse, chaque dessin a été caractérisé par trois scores correspondant à chacun des motifs identifiés. Ces scores résultent de la somme des choix pour les items d'un même motif, divisée par le nombre d'items qui composent le motif. Ils varient donc de 0 à 1. Ces scores ont fait l'objet d'une analyse de variance selon un plan simple (groupes élus x motif), où le facteur « motif » est intra-individuel. On constate en premier lieu un effet simple du facteur « motif » ($F_{(2-266)} = 37,423, p < .001$). Le motif « urbain » est significativement plus présent que le motif « secteur » ($m = 0,66, e.t = 0,02$ vs $m = 0,39, e.t = 0,03, F_{(1-133)} = 51,30, p < .001$) et significativement plus présent que le motif « maritime » ($m = 0,66, e.t = 0,02$ vs

$m = 0,35$, $e.t = 0,03$, $F_{(1-133)} = 82,29$, $p < .001$). On constate ensuite une interaction significative entre les facteurs groupes d'élus et motifs ($F_{(4-266)} = 3,54$, $p < .01$).

Figure 8. Scores moyens des motifs Urbain, Sectorisé et Maritime pour les trois sous-groupes d'élus. Écart-type entre parenthèses.



32 Comme on le voit sur la figure 8, les dessins du groupe "protection" et ceux du groupe "risque" montrent à peu près la même hiérarchisation de motifs. Ils ne diffèrent entre eux que par rapport au motif « sectorisé » ($F_{(1-133)} = 4,69$, $p < .05$). Par contre, les dessins du groupe "développement" se distinguent de ceux du groupe "protection" par rapport au motif « urbain » ($F_{(1-133)} = 5,54$, $p < .05$), par rapport au motif « sectorisé » ($F_{(1-133)} = 4,35$, $p < .05$) et par rapport au motif « maritime » ($F_{(1-133)} = 4,26$, $p < .05$). Ils se distinguent également des dessins du groupe "risque" par rapport au motif « urbain » ($F_{(1-133)} = 5,24$, $p < .05$) et par rapport au motif « maritime » ($F_{(1-133)} = 5,21$, $p < .05$). En conclusion, ces résultats suggèrent bien que des individus qui ont des représentations différentes d'un territoire ne produisent pas la même iconographie de ce territoire.

Conclusion

33 Du point de vue de la recherche sur les représentations sociales, cette étude apporte, nous le croyons, des éléments nouveaux à propos des rapports entre représentation et iconographie. En effet, si ce lien a toujours été affirmé, depuis les premières formulations de la théorie des RS, c'est à notre connaissance la première fois qu'il est démontré de façon quasi expérimentale. Évidemment, certains des effets qui ont été mis en évidence ici échappent encore à notre compréhension. Avancer dès à présent des explications du phénomène risquerait de nous entraîner vers une « psychologie des profondeurs » bien éloignée de notre conception de la discipline. Il n'en reste pas moins vrai que si ces résultats se confirmaient à l'avenir, ils nous laisseraient entrevoir de nouvelles perspectives pour l'étude des rapports de l'homme à l'espace et aux territoires, autant sur un plan théorique que sur un plan méthodologique.

34 Au plan théorique, les résultats dont nous venons de faire état suggèrent en effet que des consensus d'opinions ou de croyances à l'égard d'un espace ou d'un territoire sont susceptibles de moduler la manière dont les individus représentent graphiquement cet espace ou ce territoire. Cela signifie donc que les distorsions que l'on observe entre les représentations iconographiques de l'espace et la réalité physique de cet espace ne sont pas simplement imputables à des particularités de perception, d'expérience, d'usage. Elles sont aussi probablement le fait de construits sociocognitifs largement partagés. Dès lors, on peut espérer que l'étude de ces construits pourrait permettre une meilleure compréhension du rapport des individus aux territoires. Par exemple, dans une étude sur la représentation de la gestion de l'eau en Afrique du Sud (Orme-Gliemann, 2011), on observe des résultats sensiblement comparables à ceux que nous venons de présenter. Mais ils sont obtenus à partir

de photographies et non plus de dessins. Les participants sont des paysans sud-africains qui se distinguent quant à leur représentation de la gestion de l'eau. Pour certains, la gestion de l'eau est pensée en termes de protection de la ressource tandis que pour d'autres elle est pensée en termes d'utilisation et de gestion des conflits d'usages. Ayant demandé aux participants de photographier leur territoire, Orne-Gliemann recueille plus de 1500 clichés qu'elle analyse selon la méthode décrite plus haut. Elle remarque alors que dans le groupe « protection », les photographies montrent majoritairement une eau contrôlée (contenue dans des canaux, des bassins, etc.). Au contraire, dans le groupe « utilisation », les photographies montrent majoritairement des zones de cultures, là où l'eau est effectivement utilisée. Or l'étude montre aussi que dans les zones où la gestion de l'eau est pensée en terme de protection de la ressource, les infrastructures de stockage et de distribution sont bien mieux entretenues que dans celles où la gestion de l'eau est pensée en termes d'utilisation.

35 Au plan méthodologique on doit tout d'abord remarquer que selon toute vraisemblance, les phénomènes qui ont été mis en évidence sont suffisamment nets pour que l'on puisse les discerner malgré la diversité des habiletés des participants qui ont accepté de dessiner leur territoire. On sait en effet qu'il existe de grandes disparités entre les individus quant à leurs compétences graphiques (Baldy et al., 1992, Giraud et Peruch, 1992, Darras, 1998). Et les travaux qui ont tenté d'aborder la question des représentations spatiales à partir de productions iconographiques se sont souvent heurtés à l'extrême variabilité des habiletés manuelles des individus et des manières d'appréhender ou d'exprimer leurs connaissances spatiales (Ramadier et Bronner, 2006). Mais la méthode que nous avons mise en œuvre ici permet de dépasser cet écueil. D'une part, la comparaison porte sur un seul groupe social (les élus) et dans ce cas le dessin est préférable à du matériel de modélisation (Ramadier et Bronner, 2006). D'autre part, qu'une forme soit « bien » ou « mal » dessinée, elle reste en effet une forme. Et qu'un motif soit composé de formes « bien » ou « mal » dessinées, il reste un motif. Ainsi, la méthode suggérée par les travaux de Panofski (1967), tel qu'elle a été systématisée ici, nous semble pouvoir répondre aux attentes des chercheurs désireux d'utiliser des matériaux iconographiques pour l'étude des représentations et des construits sociocognitifs relatifs à l'espace et aux territoires, dès lors qu'ils s'attachent à analyser les modèles graphiques, ou chorèmes (Brunet, 1980) plutôt que les caractéristiques graphiques des formes produites, auprès d'enquêtés dont le capital culturel est quantitativement (et pas nécessairement qualitativement) comparable.

36 En outre, si les résultats dont nous venons de faire état se confirmaient, ils pourraient ouvrir de nouvelles voies pour l'étude des représentations spatiales et des représentations sociales auxquelles elles sont associées. En effet, de nos jours, la communication relative aux territoires fait un usage abondant de matériaux iconographiques diffusés au travers de brochures ou de sites internet. On dispose donc de la possibilité de réunir des corpus d'images qui pourraient être étudiés dans le but d'identifier les motifs dominants dans la représentation iconographique d'un territoire donné. Inversement, on pourrait s'interroger sur l'opportunité de la diffusion de certaines images des territoires pour tenter de faire évoluer les représentations de ces derniers. Enfin, dans une troisième direction, l'étude des matériaux iconographiques pourrait fournir des indications sur les représentations qui motivent leur production. Par exemple, dans notre recherche, on constate que 21 élus ont produit des dessins comprenant les trois formes du motif maritime (éléments dessinés en mer, plage et trait de côte), tandis que 59 élus ont produit des dessins ne contenant aucune de ces trois formes. On constate alors que parmi les premiers, 23 % choisissent le terme « organisation du territoire » comme point d'ancrage alors qu'ils sont 50 % parmi les seconds ($\chi^2=4,60$, $p<.05$). On peut donc espérer que l'identification de liens stables entre la représentation sociale et l'iconographie d'un objet donné dans une population donnée pourrait déboucher sur des méthodes d'investigation reposant sur l'approche iconographique. Ainsi, l'analyse de dessins pourrait finalement permettre de faire des hypothèses sur les contenus ou les points d'ancrage des représentations de leurs auteurs.

Remerciements

37 Cette étude a été réalisée par le soutien financier et technique de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse délégation Marseille, le Conservatoire du Littoral et son mécène Procter et Gamble, la Fondation de France. Remerciements également à l'ensemble des élus rencontrés et à mes collaborateurs Hervelyne Guilloux et Marec Dieul pour les enquêtes de terrain.

Bibliographie

Abric, J.C. et M. Morin, 1985, Social representations and the environment : studies on urban and interurban travel, Ronéo, Aix, Université de Provence.

Abric, J.C., 1994, Les représentations sociales : aspects théoriques, dans J.-C. Abric (Éd.), *Pratiques Sociales et Représentations*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 11-35.

Baldy R., J.-F. Chatillon, M. Cadopi et V. Gausserand, 1992, Les problèmes rencontrés par des adultes de bas niveau de qualification pour lire et exécuter des figures planes et des dessins en perspective, *Année psychologique*, 92 (1), pp. 59-79.

Borja, S, A. Cretin, S. Depraz, A. Fleury, D. Iost, A. Kwaschik et T. Ramadier, 2010, Figurer l'espace en sciences sociales, *TRANSEO*, Numéro 02-03 - Mai 2010, [En ligne] URL : <http://www.transeo-review.eu/Figurer-l-espace-en-sciences.html>, date de consultation : 9 mai 2014.

Brunet, R., 1980, La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 253-265.

Depeau, S. et T. Ramadier, 2011, L'espace en représentation ou comment comprendre la dimension sociale du rapport des individus à l'environnement, *Pratiques Psychologiques*, 17, pp. 65-79.

Darras, B., 1998, L'image, une vue de l'esprit. Étude comparée de la pensée figurative et de la pensée visuelle. *Recherches en communication*, 9, pp. 77-99.

De Rosa, A.S. et R. Farr, 2001, Icon and symbol. Two sides of the coin in the investigation of social representations, dans F. Buschini et N. Kalampalikis (Eds.), *Penser la vie, le social, la nature. Mélanges en hommage Serge Moscovici*, Paris : Les Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 237-256.

Denis M., 1989, *Images et cognition*, Paris, PUF, coll. *Psychologie Aujourd'hui*.

Devine-Wright, H. et P. Devine-Wright, 2009, Social representations of electricity network technologies : Exploring processes of anchoring and objectification through the use of visual research methods. *British Journal of Social Psychology*, 48, pp. 357-373.

Doise, W., 1986, *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé

Drobenko, B., 2013, Les territoires de la GIZC : rénover la vision intégrée de la mer et du littoral, hors-série 18, décembre 2013, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/14251>

Galli, I. et G. Nigro, 1989, Les représentations sociales : la question de la genèse. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*. 3, pp. 429-450.

Giraud, M.-D. et P. Peruch, 1992, Analyse des processus cognitifs mis en jeu dans la représentation de l'espace chez des adultes de bas niveau de qualification, *Le travail Humain*, 55 (2), pp. 135-153.

Ghézali, M., 2013, Territoires de la Gestion intégrée des zones côtières et marines, *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 18, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/14305>, DOI : 10.4000/vertigo.14305.

Gueben-Venière, S., 2011, En quoi les cartes mentales, appliquées à l'environnement littoral, aident-elles au recueil et à l'analyse des représentations spatiales ?, *EchoGéo*, 17 | 2011, mis en ligne le 27 septembre 2011, [En ligne] URL : <http://echogeo.revues.org/12573>, DOI : 10.4000/echogeo.12573, consulté le 16 avril 2014

Heft, H., 2013, Environment, cognition, and culture : reconsidering the cognitive map, *Journal of Environmental Psychology*, 33, pp. 14-25.

Hirtle, S.C. et J. Jonides, 1985, Evidence of hierarchies in cognitive maps, *Memory and Cognition*, 13 (3), pp. 208-217.

Hirtle, S.C. et M.F Mascolo, 1986, Effect of semantic clustering on the memory of spatial locations, *Journal of Experimental Psychology : Learning, Memory, and cognition*, 12 (2), pp. 182-189.

Holding, C.S., 1992, Cluster and reference points in cognitive representations of the environment, *Journal of Environmental Psychology*, 12, pp. 45-55.

- Jodelet, D., 1982, Les représentations socio-spatiales de la ville, dans Derycke, P.H. (ed.), Conception de l'espace. Paris, Université de Paris X, pp. 145-177.
- Jodelet, D., 1988, Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie, dans S. Moscovici (Éd.) *Psychologie sociale* (7^{ième} éd.), Paris : Puf, pp. 361-393.
- Kosslyn, S. M et J.P. Pomerantz, 1977, Imagery, propositions, and the form of internal representations, *Cognitive psychology*, 9, pp. 52-76.
- Lefebvre, C., 2011, La gestion intégrée côtière et marine : nouvelles perspectives, *VertigO- la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 9, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/10985>, DOI : 10.4000/vertigo.10985
- Marchand, D., 2005, Le centre-ville est-il le noyau central de la représentation sociale de la ville ? *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 66, pp. 55-64.
- Mesnard, A., 2010, Le partage des responsabilités politiques et administratives et la gestion intégrée des zones côtières, *VertigO- la revue électronique en sciences de l'environnement* Hors-série 8, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/10223>, DOI : 10.4000/vertigo.10223
- Milgram, S. et D.Jodelet, 1976, Psychological map of Paris, Dans H.M. Proshansky et al. (Eds.), *Environmental Psychology : people and their physical setting*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Moliner, P., 1993, Cinq questions à propos des représentations sociales, *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 20, pp. 5-14.
- Moliner, P., 1994, Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations, dans C. Guimelli (Ed), *Structures et transformations des représentations sociales*, Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 199-232.
- Moliner, P., 1996, *Images et Représentations Sociales*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Moliner, P., 2008, Représentations sociales et iconographie. *Communication et Organisation*, 34, pp. 13-24.
- Moliner, P., 2010, Représentation sociale et imagerie mentale, 10th International Conference on Social Representations, Tunis.
- Moscovici, S., 1961, *La psychanalyse, son image, son public*. Paris : PUF. (2e édition 1976).
- Orne-Gliemann, M., 2011, Des représentations de la gestion locale de l'Eau, Thèse de Doctorat, Université Montpellier 3.
- Panofski, E., 1967, *Essai d'iconologie*. Paris : Gallimard.
- Paivio, A., 1971, *Imagery and verbal processes*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Ramadier, T., 1997, Construction cognitive des images de la ville : Evolution de la représentation cognitive de Paris auprès d'étudiants étrangers, doctorat de psychologie, Université René Descartes Paris V.
- Ramadier, T. et G. Moser, 1998, Social legibility, the cognitive map and urban behaviour, *Journal of Environmental Psychology*. 18 (3), pp. 307-319.
- Ramadier, T., 2002, Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne, *Espace et Société*, N° 108-109, pp. 111-131.
- Ramadier, T. et A.C. Bronner, 2006, Knowledge of the environment and spatial cognition : JRS as a technique for improving comparisons between social groups, *Environment and planning B : Planning and Design*, 33, pp. 285-299.
- Ramadier, T., 2009, Capital culturel, lisibilité sociale de l'espace urbain et mobilité quotidienne, dans Françoise Dureau et Marie-Antoinette Hily (Eds.), *Les mondes de la mobilité*, Presses Universitaires de Rennes, collection Essais, pp. 137-160.
- Rateau, P., P. Moliner, C.Guimelli et J.C Abric, 2011, Social Representations Theory, dans Paul A.M. Van Lange, Arie W. Kruglanski et E. Tory Higgins (Eds.), *Handbook of Theories of Social Psychology*. Thousand Oaks (USA) : Sage Publications Ltd, pp. 477-497.
- Rimaud, M.N. et J. Piriou, 2013, La GIZC et le développement touristique : enjeux d'un principe organisateur pour la durabilité des stations littorales atlantiques, *VertigO- la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 18, décembre 2013, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/14285>, DOI : 10.4000/vertigo.14285
- Rose, D., 1996, *Representations of madness on british television*, PhD Thesis, London University.
- Roussiau, N. et C. Bonardi, 2001, *Les représentations sociales. Etats des lieux et perspectives*, Hayen : Mardaga.

Stevens, A. et P. Coupe, 1978, Distortions in judged spatial relations, *Cognitive Psychology*, 10, pp. 422-437.

Tabar-Nouvel, M.C., 2010, Développement urbain durable des villes côtières, risques et gestion intégrée des zones côtières (GIZC), *VertigO- la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 8, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/10244>, DOI : 10.4000/vertigo.10244

Tissot, S., 2011, Les enjeux de la catégorisation des espaces, dans Isabelle Backouche, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot et Vincent Veschambre (dir.), *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Presses universitaires de Rennes, 2011, 357 p.

Notes

1 Pour expliciter ce parallèle entre cognition sociale et psychanalyse sur la relation entre figuration et sens, rappelons que c'est précisément quand S. Freud a été à même de dissocier les liens systématiquement opérés avant lui entre image mentale et significations qu'il a pu proposer une autre manière de penser l'interprétation des rêves, et ce notamment en considérant le rapport de la personne à la fois à l'image (contenu manifeste) et à la signification (contenu latent).

Pour citer cet article

Référence électronique

Béatrice Le Moel, Pascal Moliner et Thierry Ramadier, « Représentation sociale du milieu marin et iconographie du territoire chez des élus de communes littorales françaises », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 15 Numéro 1 | mai 2015, mis en ligne le 25 juin 2015, consulté le 08 octobre 2015. URL : <http://vertigo.revues.org/16014> ; DOI : 10.4000/vertigo.16014

À propos des auteurs

Béatrice Le Moel

Chercheuse en psychologie sociale de l'environnement, Université Paul Valéry, Montpellier 3, Lab Epsilon. EA 4556, Site Saint Charles Rue du Professeur Henri Serre 34080, Montpellier, France, courriel : bea@gmx.com

Pascal Moliner

Professeur de psychologie sociale, Université Paul Valéry, Montpellier 3, Lab Epsilon. EA 4556, Route de Mende 34199, Montpellier cedex 5, France, courriel : pascal.moliner@univ-montp3.fr

Thierry Ramadier

Directeur de recherche au CNRS en psychologie, UMR7363 SAGE CNRS, Université de Strasbourg, France, courriel : thierry.ramadier@misha.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Dans cette étude, on a demandé à des élus (n =141) de communes littorales (n =39), réparties sur 4 zones géographiques (Atlantique, Languedoc-Roussillon, Manche et Provence Alpes Côte d'Azur) de dessiner la carte de leur territoire communal. Les participants devaient ensuite réaliser deux tâches d'association verbale destinées à explorer leurs représentations du territoire marin de leur commune. L'analyse des associations verbales (Analyse de classification hiérarchique et analyse de similitude) fait apparaître trois types d'ancrage de la représentation du territoire marin. À partir de ces différents ancrages, on identifie trois sous-groupes d'élus. L'analyse du contenu des dessins montre que selon leur ancrage de la représentation du territoire marin, les élus ne produisent pas les mêmes types de dessins. Ces résultats apportent des éléments de validation à l'hypothèse d'un lien entre représentations

(sociales ou spatiales) et iconographie. Mais la recherche suggère aussi une méthodologie originale pour l'étude des significations sociales associées aux territoires.

In this study, we asked mayors and deputies (n =141) of coastal towns (n =39) spread over 4 French geographical areas (Atlantic Ocean coast, Languedoc-Roussillon, Manche and Provence Alpes Côte d'Azur) to draw a map of their municipality. Participants were asked to perform two verbal association tasks designed to explore their representations of the coastal part of their municipality. The analysis of verbal association (hierarchical clustering analysis and similarity analysis) reveals three types of anchoring for these representations. Based on these various anchors, we identify three subgroups of elected representatives. The analysis of the drawings contents shows that according to the anchor of their representation of coastal territory, the participants do not produce the same types of drawings. This research validates the hypothesis of a link between social and spatial representations, and their translation into iconography. Ultimately, this research proposes an original methodology to study the social meanings assigned to territories.

Entrées d'index

Mots-clés : représentations sociales, représentations spatiales, iconographie, mer côtière, politique locale, gouvernance territoriale, cartes graphiques, protection, risques

Keywords : social representation, spatial representation, iconography, coastal sea, local politic, territorial governance, graphic maps, protection, coastal risks